



# Service de Psychologie

Septembre 2021

*1<sup>er</sup> degré*

# Sommaire

- 1- Missions du Service de Psychologie
- 2- Règles éthiques d'intervention
- 3- Priorités d'accompagnement
- 4- La Protection des mineurs
- 5- Répartition des établissements
- 6- Procédure pour les demandes d'examens
- 7- Classeur ressources

# 1- Missions du Service de Psychologie

- ✓ L'accompagnement dans le champ du handicap ;
- ✓ L'accompagnement du premier et second degré dans le champ de la difficulté scolaire et de la prévention ;
- ✓ L'accompagnement des établissements face aux situations complexes et relevant du champ de la protection des mineurs.
- ✓ L'accompagnement des établissements dans la gestion de drames ;

## 2- Règles éthiques d'intervention des psychologues de l'éducation

- ✓ Prise en compte de chaque personne dans sa singularité.
- ✓ Respect de la personne, de sa vie privée et psychique.
- ✓ Confidentialité.
- ✓ Obligation de l'accord des responsables légaux.
- ✓ Choix de ses techniques psychologiques et de ses outils.

### 3- Priorités d'accompagnement

✓ **Projets d'orientation : SEGPA, MDPH (ULIS, services de soins, établissements spécialisés).**

Les demandes pour les orientations SEGPA ou MDPH doivent nous parvenir dès le premier trimestre.

Des demandes peuvent également nous parvenir pour des élèves en grande difficulté sociale ou scolaire ; elles seront analysées et pourront donner lieu à des préconisations et/ou une intervention en fonction des besoins et du temps à disposition du Service.

## Les psychologues de la DEC ne font pas de bilans et d'écrits systématiques pour :

- ✓ Les demandes d'aide humaine
- ✓ Les diagnostics des troubles « dys »
- ✓ Le renouvellement d'ULIS et des services des soins spécialisés
- ✓ Un maintien ou réduction de cycle, y compris en grande-section
- ✓ Lorsqu'un bilan psychologique a été récemment effectué par un autre psychologue (moins de 2 ans)
- ✓ Pour une évaluation de niveau scolaire
- ✓ Pour un diagnostic de précocité intellectuelle
- ✓ Pour la mise en place d'un PAP

## 4- La Protection des mineurs

Tout personnel de l'établissement qui reçoit des confidences laissant présumer un danger potentiel concernant un élève et quel qu'en soit le niveau doit les porter à la connaissance du Conseiller Technique Protection de l'Enfance.

✓ 2 Conseillers Techniques Protection de l'Enfance :

- **Anne RENAULT**, Psychologue

Jours de présence : **Lundi après-midi / Mardi / Mercredi matin / Vendredi**

Tél : 06.75.21.48.65 / 02.51.81.64.26

[arenault@ec44.fr](mailto:arenault@ec44.fr)

Sur les temps d'absences d'Anne RENAULT, merci de contacter le secrétariat du service de psychologie (02.51.81.64.26), Anne RENAULT ne pourra pas prendre les appels ni traiter les demandes.

Les demandes seront alors relayées vers d'autres psychologues du service. En particulier, Carmen CHAILLOU, psychologue, travaille en renfort pour cette mission le mardi-après-midi.

- **Denis PINEAU**, Psychologue, Responsable du Service de Psychologie

Tél : 06.75.21.44.98 / 02.51.81.64.26

[dpineau@ec44.fr](mailto:dpineau@ec44.fr)

Si rédaction d'un **Recueil d'éléments d'inquiétudes, de danger ou de risques de danger** (téléchargeable sur le site de la DDEC - Présence Web 44), l'envoyer au Conseiller Technique tel que le prévoit la convention signée entre le Conseil Départemental et le Service de Psychologie pour toute procédure relevant de la Protection de l'enfance.

Le Conseiller Technique se charge de vous guider, de vous accompagner dans cette démarche, et de relire votre document pour le modifier si besoin. Il le communique aux services de la CRIP ou au Parquet tel que stipulé dans la convention avec le Conseil Départemental.

# 5- Répartition des établissements

Nathalie ALLAIN

*Jours de présence : Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi*

- 1<sup>er</sup> degré :**
- Réseau Guémené Penfao
  - Réseau Fay de Bretagne (sans l'école de Bouvron)
  - Réseau St Gildas des Bois
  - Réseau Ste Anne Sur Brivet
  - Réseau Vay
  - Réseau Nort Sur Erdre
  - Réseau Blain
  - Réseau La Chevallerai (écoles de la Chevallerai et du Gavre)
- 2<sup>d</sup> degré :**
- Collège Treillières
  - Collège Nort Sur Erdre
  - Lycée Nort Sur Erdre
  - Lycée Blain
  - Collège Guémené Penfao
  - Collège/Lycée St Gildas des Bois
- ULIS/SEGPA :**
- ULIS école Blain
  - ULIS collège Blain

## Nathalie BASTARD

*Jours de présence : Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi*

- 1<sup>er</sup> degré :**
- Réseau St Nazaire Immaculée
  - Réseau Herbignac
  - Réseau Pontchâteau
  - Réseau Crossac
  - Réseau Guérande Ste Marie
  - Réseau La Baule Escoublac
  - Réseau Donges

- 2<sup>d</sup> degré :**
- Collège/Lycée St Nazaire Ste Thérèse
  - Collège/Lycée St Nazaire St Louis
  - Lycée St Nazaire Ste Anne
  - Collège Pontchâteau
  - Collège Pornichet
  - Collège Herbignac
  - Lycée Guérande
  - Collège Guérande

- ULIS/SEGPA :**
- ULIS école Guérande
  - ULIS école Pontchâteau
  - SEGPA St Nazaire

## Delphine BERTIN-ROUX

*Jours de présence : Mardi, Jeudi, Vendredi*

- 1<sup>er</sup> degré :**
- Réseau Chateaubriant
  - Réseau Soudan
  - Réseau St Vincent des Landes
  - Réseau Moisdon la Rivière
  - Réseau Marsac Sur Don

- 2<sup>d</sup> degré :**
- Collège Nozay
  - Collège Derval
  - Lycée Derval
  - Collège Chateaubriant
  - Lycée Chateaubriant

- ULIS/SEGPA :**
- ULIS école Chateaubriant
  - ULIS collège Chateaubriant

## Marie-Anne BROUSSARD

*Jours de présence : Lundi, Vendredi*

- 1<sup>er</sup> degré : - Réseau Nantes Marcel Callo  
- Réseau Nantes St Michel
- 2<sup>d</sup> degré : - Lycée Nantes Sacré Cœur  
- Collège/Lycée Nantes Talensac (avec Maud HAZEBROUCK)  
- Collège Couëron (avec Anaïs DUBOIS)

## Carmen CHAILLOU

*Jours de présence : Mardi, Jeudi, vendredi 3 septembre*

- 1<sup>er</sup> degré : - Réseau La Marne  
- Réseau Vieilleville  
- Réseau Legé
- 2<sup>d</sup> degré : - Collège Gorges  
- Collège Haute Goulaine  
- Collège Legé  
- Collège Aigrefeuille  
- Collège St Philbert de Grand Lieu

**ULIS/SEGPA :** - ULIS collège St Philbert de Grand Lieu

## Emilie DAVID remplacée par Thérèse SOULLIE

*Jours de présence : Lundi, Mardi, Mercredi matin, Jeudi matin, Vendredi*

- 1<sup>er</sup> degré :**
- Réseau Vallet
  - Réseau La Chapelle Heulin
  - Réseau Haute Goulaine
  - Réseau Clisson
  - Réseau Le Loroux Bottereau
  - Réseau Gétigné

- 2<sup>d</sup> degré :**
- Collège Clisson
  - Collège Le Loroux Bottereau
  - Collège Vertou
  - Lycée Rezé (avec Marie-Emeline ROUSSEAU)
  - Collège Vallet

- ULIS/SEGPA :**
- ULIS école Le Loroux Bottereau
  - ULIS collège Le Loroux Bottereau

## Charlotte DELATTRE remplacée par Matthieu ROGER

*Jours de présence : Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi*

- 1<sup>er</sup> degré :
- Réseau Ancenis
  - Réseau St Herblon
  - Réseau Varades
  - Réseau Riaillé
  - Réseau St Mars la Jaille
  - Réseau Mouzeil
  - Réseau Petit Mars
  - Réseau St Mars du Désert
  - Réseau La Chapelle Basse Mer

- 2<sup>d</sup> degré :
- Collège Ancenis
  - Lycée Ancenis
  - Collège Ligné
  - Collège Riaillé
  - Collège Carquefou

- ULIS/SEGPA :
- ULIS école Ancenis
  - ULIS collège Carquefou

## Anais DUBOIS

*Jours de présence : Mardi, Jeudi, Vendredi*

- 1<sup>er</sup> degré :**
- Réseau St Etienne de Montluc
  - Réseau Savenay
  - Ecole de Bouvron
  - Réseau La Chevallerai (école d'Héric et de ND des Landes)
  - Réseau Grandchamps des Fontaines
  - Réseau La Chapelle Sur Erdre
  - Réseau Carquefou
  - Réseau Nantes La Perverie
  - Réseau Nantes Externat Ste Marie

- 2<sup>d</sup> degré :**
- Collège Savenay
  - Collège Blain
  - Collège Couëron (avec Marie-Anne BROUSSARD)
  - Collège Nantes St Raphaël
  - Collège/Lycée Nantes Blanche de Castille
  - Collège/Lycée St Félix (avec Maud HAZEBROUCK)

- ULIS/SEGPA :**
- ULIS école Carquefou
  - ULIS collège Nantes Blanche de Castille

## Maud HAZEBROUCK

*Jours de présence : Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi*

- 1<sup>er</sup> degré :**
- Réseau Nantes ND des Batignolles
  - Réseau Nantes St Yves
  - Réseau Nantes Ste Agnès
  - Réseau Nantes St Félix
  - Réseau Nantes ND de Lourdes
  - Ecole Nantes Jean XXIII
  - Réseau St Herblain
  - Réseau Orvault
  - Réseau Couëron

- 2<sup>d</sup> degré :**
- Collège St Herblain
  - Collège/Lycée Nantes St Félix (avec Anaïs DUBOIS)
  - Lycée Le Landreau
  - Lycée St Sébastien La Baugerie
  - Lycée St Sébastien La Joliverie (avec Marie-Emeline ROUSSEAU)
  - Collège Nantes Externat
  - Collège/Lycée Nantes St Stanislas
  - Collège/Lycée Nantes Talensac (avec Marie-Anne BROUSSARD)
  - Collège Le Pellerin
  - Collège Rezé Ste Anne

- ULIS/SEGPA :**
- ULIS école Nantes Jean XXIII
  - SEGPA Nantes Externat

## Gabrielle MANCEAU

*Jours de présence : Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi*

- 1<sup>er</sup> degré :**
- Réseau Nantes ND du Bon Port (sans école Jean XXIII)
  - Réseau Nantes NDTA Louis Millet
  - Réseau Nantes St Joseph
  - Réseau Pont St Martin
  - Réseau Rezé
  - Réseau Bouaye

- 2<sup>d</sup> degré :**
- Collège Nantes ND du Bon Conseil
  - Collège Nantes Ste Madeleine
  - Collège Nantes St Donatien

- ULIS/SEGPA :**
- ULIS école Nantes ND du Bon Port
  - ULIS école Nantes Blanche de Castille

## Lise-Marie NOGUES

*Jours de présence : Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi*

- 1<sup>er</sup> degré :
- Réseau Pornic
  - Réseau St Michel-Chef-Chef
  - Réseau Chauvé (écoles de Chauvé et de Frossay)
  - Réseau Guérande La Madeleine
  - Réseau Guérande St Aubin
  - Réseau La Turballe
  - Réseau St Nazaire St Gohard

- 2<sup>d</sup> degré :
- Collège Pornic
  - Collège St Brévin
  - Lycée ND St Nazaire
  - Lycée Kerguéneq St Molf

- ULIS/SEGPA :
- ULIS école Pornic
  - ULIS école St Nazaire
  - ULIS collège St Brévin
  - ULIS collège Guérande

## Denis PINEAU

*Jours de présence : Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi*

1<sup>er</sup> degré : - Ecole Angreviers

2<sup>d</sup> degré : - Collège Angreviers

- Collège Nantes St Théophane Vénard
- Collège Nantes St Joseph du Loquidy
- Lycée Bouaye

ULIS/SEGPA : - ULIS collège Nantes St Théophane Vénard

## Marie-Emeline ROUSSEAU remplacée par Marine RODAK

*Jours de présence : Lundi (impaire), Mardi, Jeudi (paire), Vendredi*

- 1<sup>er</sup> degré :**
- Réseau Vertou Beautour
  - Réseau Vertou St Joseph
  - Réseau St Sébastien Sur Loire
  - Réseau Les Sorinières
  - Réseau Le Bignon
  - Réseau La Chevrolière
  - Réseau St Philbert de Grand Lieu

- 2<sup>d</sup> degré :**
- Collège/Lycée Nantes ND de Toutes Aides
  - Lycée Rezé Notre Dame (avec Emilie DAVID)
  - Collège Nantes St Jacques
  - Lycée La Joliverie (avec Maud HAZEBROUCK)

- ULIS/SEGPA :**
- ULIS collège Aigrefeuille
  - ULIS école La Chevrolière
  - SEGPA NDTA Nantes

## Alexie ROUSSEL

*Jours de présence : Lundi, Mardi, Vendredi*

- 1<sup>er</sup> degré :** - Réseau St Père en Retz  
- Réseau Chauvé (écoles Arthon et La Sicaudais)  
- Réseau Nantes St Martin

- 2<sup>d</sup> degré :** - Collège/Lycée St Père en Retz  
- Collège Machecoul  
- Collège Nantes St Martin  
- Collège Nantes Françoise d'Amboise  
- Collège Nantes La Perverie

- ULIS/SEGPA :** - ULIS école St Père en Retz  
- ULIS collège Nantes La Perverie  
- SEGPA Machecoul

## Mathilde USUREAU

*Jours de présence : Lundi, Vendredi*

- 1<sup>er</sup> degré :
- Réseau La Montagne
  - Réseau Ste Pazanne
  - Réseau Machecoul

- 2<sup>d</sup> degré :
- Collège La Montagne
  - Collège Ste Pazanne
  - Lycée Machecoul
  - Collège Bouaye

# 7- Procédure pour les demandes d'examens

## 1- Rencontre école famille : Rédaction conjointe de la demande d'analyse de situation.

Au cours de leur scolarité, les enfants peuvent, à un moment donné, présenter d'éventuelles difficultés dans les apprentissages scolaires, dans l'adaptation à l'école, dans leurs relations à autrui...

Les enseignants sont soucieux de la réussite de tous les élèves. Pour autant, les parents sont investis d'un rôle capital dans l'éducation de leur enfant. C'est ce qui amène le Service de Psychologie à souhaiter que la demande d'intervention soit formulée conjointement par la famille et l'école, au cours d'une rencontre.

## 2- Envoi systématique au secrétariat du Service de Psychologie de la demande d'analyse de situation par courrier ou par mail à [service-de-psychologie@ec44.fr](mailto:service-de-psychologie@ec44.fr). Elle peut désormais être remplie en ligne.

Les enseignants qui le souhaitent peuvent joindre le questionnaire école à la demande.

## 3- Etude de chaque demande par les psychologues

## 4- Retour de la décision du Service auprès de l'école

## 5- Retour de l'accord signé des responsables légaux par l'école au secrétariat du Service de Psychologie.

→ Intervention du psychologue

## 8- Classeur ressources

Nous vous rappelons qu'un classeur ressources, édité par le Service de Psychologie en octobre 2018 et régulièrement mis à jour, est à votre disposition sur Présence Web.

Vous y trouverez des **FICHES REPERES** et des **FICHES ACTIONS** sur les thèmes suivants :

- La procédure pour les demandes d'examens, en premier et en second degré
- Les permanences d'écoute en second degré
- La protection des mineurs
- La gestion de crises
- Le harcèlement...